

SEXOLOGIE ET CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

Mme Sandra GUIADEUR

sandraguiadeur@yahoo.fr
Toulon

Le Conseil Conjugal et familial s'est développé dans les années 30 au cœur de la préparation au mariage⁽¹⁾. Renforcé grâce aux lois Neuwirth 1967 et Veil 1975 à travers la création des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial et des centres de planification. Cette fonction est basée sur l'écoute⁽²⁾ et orientée vers la prévention.

Professionnel du champ des difficultés de relation de couple et de famille, il assure l'accueil, l'information et l'orientation du public sur les questions relatives à la fécondité, la contraception, la sexualité et la prévention des infections sexuellement transmissibles dont le V.I.H SIDA. Il prépare les jeunes à leur vie de couple et à la fonction parentale (information individuelle et collective en milieu scolaire) et accompagne l'entretien préalable à l'I.V.G pour les mineures et le suivi.

Il accueille et conseille aussi les personnes se trouvant dans des situations difficiles liées à des dysfonctionnements familiaux ou victimes de violence⁽³⁾. Les Professionnels du Conseil Conjugal et Familial (CCF) mènent des actions en Santé Sexuelle auprès de tous les publics.

Profession en mal de reconnaissance⁽⁴⁾, nous nous pencherons sur la réalité d'une profession riche de son passé et de son expérience que nous essaierons de lire avec la pratique de la Sexologie actuelle. Nous tenterons de comprendre si le Conseiller Conjugal pratique la Sexologie (de fait) et si le professionnel formé en Sexologie est un conseiller conjugal dans l'âme ! Nous questionnerons la formation en Sexologie option Conseil et éducation et la place et l'intérêt que pourrait y prendre le conseil conjugal. A l'inverse, penser la formation des futurs CCF avec l'apport essentiel de la Sexologie actuelle. Penser comment le CCF tel qu'il s'est nourri et tel qu'il est défini pourra rencontrer la Sexologie. Tenter de relever les manques, les points forts, les complémentarités, les influences qui ont aidés ces deux trajectoires à se structurer.

Nous essaierons de penser comment ces convergences pourront permettre par exemple une prise en compte plus grande de l'éducation à la sexualité.

L'atelier : s'adresse à tous les professionnels accompagnant les problématiques sexuelles.

Descriptif : Description du métier de Conseiller(ère) Conjugal(e) et Familial(e)⁽⁵⁾ tel que défini par l'arrêté de 2010 et l'expérience au sein du Planning Familial . Analyse d'un métier nourri et transformé par le D.I.U Sexologie Humaine option Conseil et Éducation. Mises en perspectives de deux formations, de deux postures professionnelles avec leur univers et leur langage.

MOTS CLÉS : Conseil conjugal - Sexologie - ACP - Éducation à la sexualité - Formation

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Bonierbale, M. Waynberg, J. 70 ans de sexologie française, Sexologies, 2007. Giarni Alain, de COLOMBY Patrick, Profession sexologue ?, Sociétés contemporaines.

2. Rogers, C. Approche Centrée sur la Personne (ACP) : <http://www.acp-pr.org/caracteristiques.html>
3. Inspection Générale des Affaires Sociales, les organismes de planification, de conseil et d'éducation familiale : un bilan, juin 2011
4. Philippe C, le conseil conjugal et familial une profession à la recherche de reconnaissance et d'unité, Recherches et Prévisions, documents, travaux et commentaires n°89, septembre 2007.
5. Journal Officiel de la République Française , décrets, arrêtés, circulaires, Ministère des solidarités et de la cohésion sociale, la formation des personnels intervenant dans les centres de planification ou d'éducation familiale et dans les établissements d'information, de consultation ou de conseil familial, arrêté du 3 décembre 2010.